



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/6

## Crankalicious Crisp Frame

Révision 0

Date de révision 2016-09-16

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Crankalicious Crisp Frame
----------------	---------------------------

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC31] Produits lustrant et mélanges de cires; [AC1] Véhicules;
-------------	--

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Dodo Juice Limited
Adresse	Unit 10 Golds Nurseries Business Park Jenkins Drive Elsenham Bishops Stortford CM22 6JX UK
Web	www.dodojuice.com
Téléphone	+44(0)1279 813222
Adresse e-mail de la personne compétente	factory@dodojuice.com

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification - 1999/45/CE	R66 Symboles:
------------------------------------	------------------

#### 2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun.
----------------	--------

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

## Crankalicious Crisp Frame

Révision 0

Date de révision 2016-09-16

## 3.2. Mélanges

## 67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Isopropanol	603-117-00-0	67-63-0	200-661-7			F; R11 Xi; R36 R67	
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics Low boiling point naphtha solvent			920-901-0		10 - 20%	Xn; R65 R66	
Dimethyl siloxane, 3-(2-aminoethyl)aminopropyldimethoxy-terminated		71750-80-6			1 - 10%	Xn; R65 R10	
Methanol	603-001-00-X	67-56-1	200-659-6			F; R11 T; R23/24/25-39/23/24/25	
Cumene	601-024-00-X	98-82-8	202-704-5		0 - 0.5%	R10 Xn; R65 Xi; R37 N; R51/53	

## EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Isopropanol	603-117-00-0	67-63-0	200-661-7			Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336; EUH066; Asp. Tox. 1: H304;	
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics Low boiling point naphtha solvent			920-901-0			Flam. Liq. 3: H226; Asp. Tox. 1: H304; STOT SE 3: H336; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319;	
Dimethyl siloxane, 3-(2-aminoethyl)aminopropyldimethoxy-terminated		71750-80-6				Aquatic Chronic 4: H413;	
Tetra(trimethylsiloxy) silane		3555-47-3	222-613-4				
Methanol	603-001-00-X	67-56-1	200-659-6			Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H301; Acute Tox. 3: H301; STOT SE 1: H370;	
Octamethylcyclotetrasiloxane	014-018-00-1	556-67-2	209-136-7			Repr. 2: H361f; Aquatic Chronic 4: H413;	
Cumene	601-024-00-X	98-82-8	202-704-5			Flam. Liq. 3: H226; Asp. Tox. 1: H304; STOT SE 3: H335; Aquatic Chronic 2: H411;	
1,2,4-Trimethylbenzene	601-043-00-3	95-63-6	202-436-9			Flam. Liq. 3: H226; Acute Tox. 4: H332; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335; Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Chronic 2: H411;	
Oligomers of aminoalkylmethoxysilanes						Skin Sens. 1: H317; Eye Dam. 1: H318;	

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## Crankalicious Crisp Frame

Révision 0

Date de révision 2016-09-16

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Les surfaces contaminées par le produit sont glissantes.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Cumene	VME ppm: 50 VLE ppm: - Observations: * FT No: -	VME mgm3: 245 VLE mgm3: - TMP No: 84
Isopropanol	VME ppm: - VLE ppm: 400 Observations: - FT No: 66	VME mgm3: - VLE mgm3: 980 TMP No: 84
Methanol	VME ppm: 200 VLE ppm: 1000 Observations: - FT No: 5	VME mgm3: 260 VLE mgm3: 1300 TMP No: 84

## Crankalicious Crisp Frame

Révision 0

Date de révision 2016-09-16

## 8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des yeux / du visage	Pas nécessaire normalement. Éviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau - Protection des mains	Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Pâte
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Aromatique
Point de fusion	75 °C
Viscosité	1000 x 10 <sup>-6</sup> m <sup>2</sup> /s @ 40 °C (ISO 3104/3105)
Solubilité	Insoluble dans l'eau

## 9.2. Autres informations

Densité	0.848 g/cm <sup>3</sup>
COV (composants organiques volatiles)	565 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

	Aucun danger important.
--	-------------------------

## 10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucun danger important.
--	-------------------------

## 10.4. Conditions à éviter

	Conserver à l'écart de la chaleur.
--	------------------------------------

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucun danger important.
Exposition répétée ou prolongée	Peut provoquer un dégraissage de la peau.

## 11.1.4. Informations toxicologiques

Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Par inhalation chez le rat CL50/8 h: >5000mg/kg	Voie orale chez le rat DL50: >5000mg/kg
	Voie dermique chez le lapin DL50: >5000mg/kg	
Isopropanol	Voie orale chez le rat DL50: 5500mg/kg	Voie dermique chez le lapin DL50: >2000mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

## Crankalicious Crisp Frame

Révision 0

Date de révision 2016-09-16

## 12.1. Toxicité

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Daphnies CE50/48h: 1000 mg/l	Algues CI50/72h: 1000 mg/l
	Poisson CL50/96h: 1000 mg/l	
Isopropanol	Algues EC50/72h: >1000mg/l	Daphnies CL50/24h: >1000mg/l
	Bactéries CE10/18h: 5175mg/l	Ide mélanote CL50/48h: >100mg/l

## 12.2. Persistance et dégradabilité

	Expected to be biodegradable.
--	-------------------------------

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Not expected to bioaccumulate.
--	--------------------------------

## 12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

## 12.6. Autres effets néfastes

	Aucun.
--	--------

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## Informations générales

	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

## Méthodes d'élimination

	Peut être incinéré si conforme local regulations.
--	---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.4. Groupe d'emballage

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.5. Dangers pour l'environnement

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## Informations supplémentaires

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances
------------	--

## Crankalicious Crisp Frame

Révision 0

Date de révision 2016-09-16

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

**SECTION 16: Autres informations****Autres informations****Texte des phrases de risques présentées en Section 3**

R10 - Inflammable  
 R11 - Facilement inflammable.  
 R23/24/25 - Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.  
 R36 - Irritant pour les yeux.  
 R37 - Irritant pour les voies respiratoires.  
 R39/23/24/25 - Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Texte des mentions de danger présentées en Section 3**

Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
 Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
 STOT SE 3: H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 Flam. Liq. 3: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
 Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.  
 Aquatic Chronic 4: H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.  
 Acute Tox. 3: H301 - Toxique en cas d'ingestion.  
 Acute Tox. 3: H311 - Toxique par contact cutané.  
 Acute Tox. 3: H331 - Toxique par inhalation.  
 STOT SE 1: H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes .  
 Repr. 2: H361f - Susceptible de nuire à la fertilité.  
 STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
 Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 Acute Tox. 4: H332 - Nocif par inhalation.  
 Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
 Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

**Teneur maximale en COV**

565 g/l.

**Informations supplémentaires**

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.